2 JOURS
PATRIMOINE STRATÉGIE

LE PILOTAGE ET LA GESTION TECHNIQUE D'UN PATRIMOINE IMMMOBILIER

C0230

ENJEUX

Conduire une stratégie pour gérer son patrimoine immobilier.
Le responsable d'un patrimoine immobilier agissant pour l'entretien, la conservation et l'amélioration d'un ensemble d'immeubles, participe à la décision de l'organisme sur les orientations stratégiques du patrimoine. Il participe aussi activement aux arbitrages sur les interventions techniques, est acteur dans le suivi des garanties et engage l'organisme par des commandes de travaux et par le suivi des contrats.

PUBLIC

Responsable technique. Responsable de site. Responsable du patrimoine ou responsable administratif en charge d'un patrimoine locatif.

OBJECTIFS

› identifier les priorités d'entretien d'un parc immobilier
› définir les rôles et responsabilités des acteurs de l'entretien programmé d'un patrimoine
› diagnostiquer, prioriser et transmettre ces informations.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur des exposés didactiques avec mise en jeu de rôles, analyses de situations, alternant avec des cas concrets apportés par le formateur et les stagiaires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Jean-François HELIE, Consultant-formateur, expert en gestion de patrimoine immobilier.

DATES CLASSE VIRTUELLE

16 et 17 juin 2025
30 et 31 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel sur l'environnement de la gestion technique d'un patrimoine**
  › le plan stratégique de patrimoine :
  - quel est son objectif ?
  - quel contenu lui donner ?

- **Le plan d'entretien prévisionnel : quelle finalité ?**
  › que recouvre-t-il ?

- **Le gestionnaire du patrimoine**
  › ses missions et ses prérogatives
  › les responsabilités et les garanties

- **Le financement**
  › les spécificités pour l'entretien courant
  › les notions d'entretien récupérable et non-récupérable auprès des locataires
  › la nature du budget : les fonds propres et les recettes récupérables
  › le financement du gros entretien programmé : le financement non-récupérable
  › les opérations d'investissement
  › les sources de financement pour les opérations suivantes : la requalification d'un patrimoine, la réhabilitation

- **Les procédures d'achats**
  › le contexte règlementaire dont dépendent les bailleurs de logements sociaux
  › les différentes procédures d'achats et les types de marchés associés

- **Le suivi et le contrôle**
  › le devoir de conseil du fournisseur
  › le plan de progrès et le plan correctif en cas de défaillance du fournisseur
  › la coordination et le pilotage des prestations
  › les tableaux de bord de suivi
  › l'analyse des résultats au regard des objectifs de gestion patrimoniale.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1460 EUROS - 14 h de formation
Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. **victoria.esteban@afpols.fr**
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**